



L'actu de
votre ville

Qualité de l'air

4 Qualité
bonne.
Indicateur
Atmo sur une
échelle de 1 (très
bon) à 10 (très
mauvais).

Se déplacer

Travaux sur le RER C

La circulation est modifiée entre Choisy-le-Roi et Pont-de-Rungis-Massy-Palaiseau, de 21 à 23 h 30 jusqu'à jeudi, et du 3 au 6 mai, de 22 h 30 à 23 h 30. Le trafic est également changé entre Paris-Austerlitz et Pont-de-Rungis

Disney joue l'apaisement

► Après les suicides de deux salariés, la direction annonce un audit ► Le syndicat Force ouvrière réclame une expertise indépendante et va saisir la médecine du travail

Un mois après un second suicide d'employé à Eurodisney, la direction sort de son silence pour se lancer dans une opération transparence. Après convocation d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) avec les syndicats vendredi, elle a annoncé un "audit social" par un cabinet indépendant, une "enquête d'opinion" et une "expertise

médicale". "L'audit sera réalisé dans une vingtaine de pôles de l'entreprise. Le CHSCT y sera associé", précise Daniel Dreux, vice-président en charge des ressources humaines. Les conclusions seront connues fin juillet. La direction va aussi doubler les vacances des psychologues.

Chez FO, on s'inquiète de l'indépendance des expertises. "Renforcer le suivi des salariés, c'est une bonne chose, reconnaît Guy-Bruno M'Boé, secrétaire général FO. Mais a-t-on déjà vu une direction choisir son audit, alors que c'est aux élus du CHSCT de le faire ? De plus, l'expertise médicale est confiée au médecin-chef qui est un salarié de l'entreprise." Le responsable FO a confié hier qu'il saisirait cette semaine l'inspection



► La justice rendra ses propres conclusions sur les circonstances des suicides.

régionale de la médecine du travail pour "lui poser la question de l'indépendance de l'expertise". Pour la direction, "les rapports du médecin-chef sont indépendants". Ces annonces s'inscrivent dans un climat syndical tendu. FO, accusé par la CFDT "d'instrumentaliser" le drame des salariés, a mis en cause un rapport interne sur le suicide de Rabii H., le

21 février, qui minimisait les causes professionnelles, alors que le salarié avait déposé plainte pour harcèlement moral en juin. Début mai, un second rapport interne doit être présenté sur les circonstances du suicide de Franck C., le 26 mars. La justice est saisie de ces deux affaires.

"L'audit social portera sur les conditions de travail, l'ambiance ou encore la politique de la direction."

DANIEL DREUX, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES À DISNEYLAND PARIS



VINCENT MICHELON
WWW.METROFRANCE.COM